

notre, votre, leur, etc., il convient donc d'employer un terme qui rappelle à la fois leur double origine.

Nous ne voyons rien de mieux que la définition donnée par Girault-Duvivier : " Les mots *mon, ton, son*, etc., sont des *adjectifs pronominaux possessifs*."

Afin de ne pas embarrasser les enfants de définitions longues d'une toise, nous conseillerons cependant aux instituteurs et aux institutrices de faire dire seulement : *adjectifs possessifs*.

C'est ainsi du moins que nous faisons analyser, et en cela nous croyons être d'accord avec la logique et le génie de la langue française.

RÉSUMÉ HISTORIQUE des travaux de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'École Normale Laval, depuis 1857 jusqu'à 1864 inclusivement.

(Suite.)

(Séance du mois d'août 1861.)

Sujet de discussion :

" Quels services les Instituteurs peuvent-ils rendre à la cause de la colonisation ? "

Pris part à la discussion : M. C. J. L. Lafrance et M. le Principal. Ce dernier résumé comme suit les opinions émises :

1° La colonisation est une question vitale pour le pays ;

2° Les Instituteurs doivent favoriser, autant qu'ils le peuvent, la cause de la colonisation, en inspirant en particulier et dans leurs écoles, aux jeunes gens l'amour et l'estime de l'agriculture et la résolution de s'associer pour établir des terres nouvelles.

(Séance du mois de janvier 1862.)

Sujet à discuter :

" Quelle est l'utilité des leçons de choses dans les écoles ? "

Les résolutions suivantes, rédigées par M. le Principal, furent adoptées :

1° Les leçons de choses sont très-utiles dans les écoles, pourvu qu'elles soient données d'une manière proportionnée à l'âge, à la capacité et à la situation des enfants.

2° Trop longues ou trop fréquentes, elles auraient deux graves inconvénients : 1° celui de distraire beaucoup les enfants d'études suivies et encore plus importantes ; 2° celui de leur donner des notions fort incomplètes sur un trop grand nombre de sujets, et d'une façon prématurée.

3° Les leçons de choses doivent se faire de préférence sur les objets les plus usuels, et de la manière la plus pratique possible.

4° Le maître doit d'abord expliquer lui-même les leçons de choses, puis questionner les enfants, tantôt individuellement, tantôt simultanément.

(Séance du mois d'août 1862.)

Sujet de discussion :

" Comparer les manières de conjuguer les verbes d'après les *temps primitifs* et les *radicaux*."

MM. Lacasse, Dufresne, Lafrance, Tous-saint, Noël et M. l'Inspecteur Juneau, prirent part à ce débat.

Après les diverses opinions échangées sur ce sujet, M. Lacasse dit que, de quelque manière que l'on conjugue les verbes, la connaissance des *radicaux* est toujours nécessaire, et que la formation des *temps primitifs* est la plus avantageuse. Il proposa en conséquence le résumé suivant, qui fut adopté.

Avant de conjuguer les verbes par écrit, il faut :

1° Savoir par cœur les auxiliaires *avoir* et *être*, et les verbes modèles des quatre conjugaisons ;

2° Pouvoir distinguer le *radical* de la *termination* dans ces conjugaisons.

3° Connaître les *temps primitifs* et la manière d'en former les *temps dérivés*.

Pour s'habituer à conjuguer les verbes par écrit, il faut :

1° Marquer au commencement de chaque temps le *temps primitif* qui le forme ; et, en abrégé, la manière de le former ;

2° Séparer dans tous les temps le *radical* de la *termination*, afin d'apprendre par ce moyen à bien connaître ces deux parties du verbe.

(Séance du mois de mai 1863.)

Sujet de discussion :

" Quelle est la meilleure manière d'analyser logiquement ? "

Discutants : M. le Principal et M. N. Lacasse, professeur. Le résumé suivant, rédigé par M. Lacasse, fut adopté :

" Analyser grammaticalement, c'est raisonner sur chacun des mots d'une phrase, c'est en dire la nature, l'espèce, les modifications, la fonction.

" Analyser logiquement, c'est décomposer les discours, les phrases, c'est en étudier toutes les parties relativement à la pensée. Chaque pensée se résume par une *proposition* qui renferme toujours trois parties essentielles exprimées ou sous-entendues ; ce sont : le *sujet*, le *verbe*, et l'*attribut*.

" On appelle *sujet logique* le sujet grammatical, joint aux mots qui le modifient ou complètent l'idée qu'il exprime.

" On ne reconnaît qu'un verbe en analyse logique, c'est le verbe *être*, soit sous la forme